

OISE

# Pollution aux pesticides : le Roso multiplie les recours contre les syndicats des eaux

Association environnementale de l'Oise, le Roso accuse les gestionnaires des captages en eau menacés par les pesticides et les nitrates de laisser faire. Un marathon juridique qui passe par le tribunal administratif.

PASCAL MUREAU

**O**n répare l'eau à coups de stations de traitement ! Mais on ne s'attaque jamais aux causes de la pollution », estime Didier Malé, président du Roso, le regroupement des organismes de sauvegarde de l'Oise. Quand il s'agit de la pureté du précieux liquide, l'association environnementale est un bon client du tribunal administratif avec une vingtaine de demandes de recours. Son but ? Faire reconnaître « l'inaction » des gestionnaires de l'eau dans le département. Sur 289 captages, 204 ne seraient pas conformes aux teneurs en pesticides...

« Rien, rien n'a été fait ! »

Les dossiers s'enchaînent. Comme dernièrement contre la mairie d'Oursel-Maison. Le tribunal a donné raison au Roso sur le fait que la commune « n'a pris aucune initiative réelle » afin de limiter la concentration de pesticides dans l'eau potable. En revanche, comme souvent, le Roso a été débouté de sa demande de réparation pour le préjudice subi. « Au-delà des courriers adressés et des heures passées, il est très difficile pour une association de quantifier son préjudice », reconnaît Didier Malé, fataliste.



Hier matin, Didier Malé, président du Roso, et Olivier Quatrepoint, secrétaire de l'association, à la sortie du tribunal administratif.

Pour le Roso, l'essentiel n'est pas là, mais bien dans la reconnaissance de « l'inertie » des Personnes publiques responsables de la distribution de l'eau (PPRDE). Ce jeudi 4 avril, l'association attaquait cette fois le syndicat du plateau de Thelle (SIAEP) qui a la responsabilité du captage de Puiseux-le-Hauberger pour l'alimentation de sept villages. Comme 500 autres en France, ce captage a été classé « prioritaire » (on dit aussi « Grenelle ») en raison de la pression qui pèse sur la ressource. Le 4 avril

2014, il y a pile 10 ans, la préfecture de l'Oise prenait un arrêté imposant un plan d'actions long comme le bras, comprenant notamment des formations pour les agriculteurs afin de les inciter à mettre la pédale douce sur les produits de traitement. « Rien, absolument rien n'a été fait ! », dénonce le Roso.

Certes, au robinet, l'eau est en dessous des seuils maximum et les habitants peuvent a priori la boire sans problème. L'association, elle, s'attaque à la qualité de l'eau

« brute ». Celle qui remonte de la nappe. « Pour arriver à une eau consommable au robinet, il a fallu investir des milliers d'euros dans une station de détoxification avec des charbons actifs », explique Didier Malé. « L'investissement n'a pas été sans conséquence, puisque le prix de l'eau dans le secteur est désormais l'un des plus élevés, autour de 9 euros le m<sup>3</sup>. » Pour le Roso, il s'agit d'un « choix de société » : on préfère donc « réparer l'eau plutôt que s'attaquer au problème à la racine ». À savoir, les « bonnes pratiques ».

Dans cette nouvelle affaire, le tribunal rendra sa décision d'ici deux à trois semaines. Ensuite, le Roso n'exclut pas de demander des mesures « coercitives » à la préfecture.

## ANSES, OFB : DES RAPPORTS ALARMANTS

Il y a un an, l'Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) a révélé que les Hauts-de-France, terres de grandes cultures, présentaient les concentrations les plus élevées de pesticides et leurs sous-produits de dégradation (métabolites) dans les eaux brutes et traitées. « Selon les dernières analyses, ces métabolites du chloridazone et du chlorothalonil étaient toujours présents dans les eaux traitées à Puiseux », expose le président du Roso. Le chloridazone est un pesticide pour la betterave. Quant au chlorothalonil, interdit depuis 2020, il était utilisé comme fongicide pour le blé.

Par ailleurs, le dernier bilan d'activités de l'Office français de la biodiversité (OFB) relève que les impacts des produits phytosanitaires sur la ressource en eau et les écosystèmes sont « clairement établis » dans les régions de grandes cultures comme l'Oise. Dans le bassin de Puiseux, le taux de réitération est « important ». Mais il ne serait plus le fait que d'un nombre « restreint » d'agriculteurs, deux ou trois estime l'OFB.